

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

MISSION PERMANENTE
DE LA RÉPUBLIQUE DU YÉMEN
GENÈVE



الوفد الدائم للجمهورية اليمنية
لدى المقر الأوروبي للأمم المتحدة
جنيف

**Déclaration de la République du Yémen
108ème session du Conseil
de l'Organisation internationale pour les migrations**

Genève, du 28 novembre au 1^{er} décembre 2017

Madame la Présidente,

Pour commencer, permettez-moi de vous féliciter pour votre élection à la présidence du Conseil. Je vous souhaite plein de succès dans l'exercice de vos fonctions. Je suis également heureux d'adresser mes sincères remerciements à Son Excellence M. William Swing, directeur général de l'organisation et à l'ensemble du personnel du Secrétariat général de l'organisation pour tous leurs efforts au cours de la période écoulée, en vous souhaitant encore une fois et à toutes les délégations participantes plein de succès au cours de cette session.

Madame la Présidente,

Cette réunion se déroule au moment même où mon pays, le Yémen, traverse des événements exceptionnelles de son histoire contemporaine. En effet, la guerre imposée par les milices putschistes au peuple yéménite, a amené le pays dans un effondrement économique complet, et à une détérioration catastrophique du côté humanitaire, où près de 20 millions de personnes ont besoin d'urgence d'aide humanitaire.

Environ trois millions de déplacés internes au Yémen souffrent depuis près de trois ans en raison du manque de nourriture, de médicaments et d'eau potable, et espèrent un jour rentrer chez eux en toute sécurité. Malgré tous les défis auxquels nous sommes confrontés, les vagues d'immigrants illégaux continuent à s'affluer au Yémen par milliers de la corne d'Afrique.

Cela double les défis sécuritaires, économiques et politiques auxquels est confronté le gouvernement yéménite dans ces circonstances exceptionnelles que traverse le pays, cela nécessite un double soutien et d'aide au gouvernement yéménite ainsi qu'aux organisations internationales travaillant dans le domaine des réfugiés, des migrants et des personnes déplacées.

Dans ce contexte, le gouvernement yéménite exprime sa reconnaissance pour le soutien et l'assistance apportés par les pays frères et amis ainsi qu'aux organisations internationales au Yémen dans les domaines de l'humanitaire, de la santé, des personnes déplacées, des réfugiés et des migrants. Nous attendons toujours avec impatience que la communauté internationale soit avec nous devant ces défis, en doublant l'aide fournie par toutes les organisations internationales et les donateurs.

Il faut ainsi noter et saluer les grands efforts déployés par l'organisation internationale pour les migrations, ainsi que les autres organisations internationales qui soutiennent et aident les personnes déplacées, les migrants et les réfugiés au Yémen et les Yéménites déplacés vers les pays voisins.

Madame la Présidente,

La République du Yémen réaffirme l'importance d'un système efficace pour identifier les besoins, à travers la mise en œuvre par l'Organisation internationale des migration d'un processus complet et continu visant à identifier les besoins des régions et des groupes de population les plus touchés et les plus nécessiteux, compte tenu de l'importance de l'efficacité dans la mise en œuvre des programmes de l'Organisation.

D'un autre côté, la République du Yémen souligne l'importance des projets d'assistance. En espèce, de tels projets contribuent à aider les groupes ciblés à faire face au fardeau des déplacements. Par conséquent, la République du Yémen espère que l'Organisation internationale pour les migrations, ainsi que toutes les agences et les organisations internationales intensifient leurs projets d'assistance, contribuent aux besoins humanitaires immédiates et protègent la dignité humaine des groupes de population qui sont le plus dans le besoin.

Nous tenons également à rappeler le fonctionnement efficace de l'organisation dans l'évaluation, le suivi de ses programmes et de ses projets ainsi que la performance de ses partenaires nationaux et internationaux, car cela contribuera à la modification des plans et programmes de l'Organisation lorsque le besoin s'en fait sentir.

**Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,**

Il est nécessaire de donner une importance particulière à la protection. Malheureusement, ces dernières années, il y a eu une augmentation dans la contrebande et la traite des êtres humains, ainsi qu'une augmentation de cas de violations des droits de l'homme à l'encontre des réfugiés et des migrants.

À cet égard, le gouvernement yéménite accentue l'importance de la coopération régionale et internationale afin de fournir la protection des migrants et des réfugiés, et de traiter efficacement tous les cas de violations contre les migrants et les personnes déplacées, en particulier les femmes et les enfants.

Pour conclure, la République du Yémen réaffirme que le traitement efficace du flux continu de réfugiés et de migrants consiste à traiter le problème depuis sa source et dans son pays d'origine et à promouvoir la coopération et la coordination entre les États concernés.

Je souhaite à cette session plein de succès et qu'elle puisse atteindre ses objectifs.

Madame la Présidente, je vous remercie.